

PRÉSENTATION

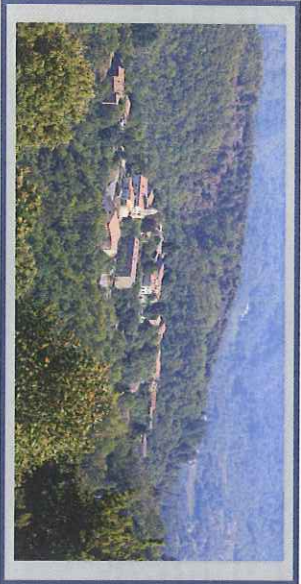
de la Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine a pour mission première l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine local, public ou privé, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts...).

La conservation de ce patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État, est de la responsabilité de tous.

La Fondation du patrimoine contribue au développement et à l'attractivité des territoires : elle mobilise toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation de patrimoine bâti, mobilier et naturel, en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission des savoir-faire.

Dans tous les départements et régions et avec l'aide d'une soixantaine de salariés de la Fondation, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine. Leur investissement sur le terrain tisse des liens avec des partenaires locaux toujours plus nombreux améliorant ainsi leur efficacité dans l'aide à la restauration de cet héritage et dans la sensibilisation à sa connaissance.



Fondation du patrimoine

Délégation régionale de Rhône-Alpes

27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
Tél. : 04 37 50 35 78

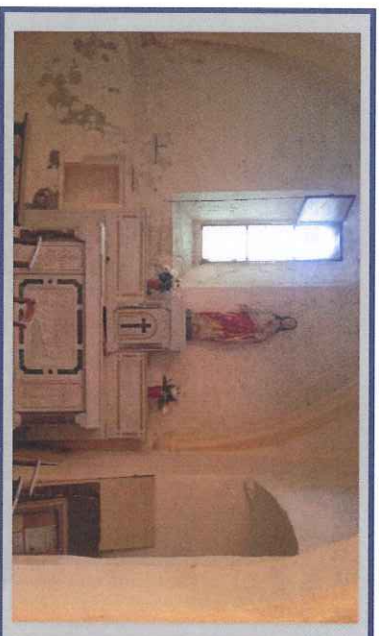
Mail : rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.rhone-alpes.fondation-patrimoine.org



Mairie de FABRAS

461, route du village
07380 FABRAS
Tél. 04 75 94 10 76
Mail : fabras@wanadoo.fr

Localisation du projet



Appel à dons

FABRAS a besoin de tous pour sauver son patrimoine. Aussi nous vous invitons à devenir mécène pour l'église Saint Pierre.



**SOUSCRIPTION
FAITES UN DON !**

www.fondation-patrimoine.org/3164



Restauration façade et clocher (2014/2015)

**Restauration
Eglise Saint Pierre**

COMMUNE DE FABRAS



LE PROJET

PRESENTATION

EGLISE SAINT PIERRE DE FABRAS

Réhabilitation de l'église de Fabras : réveiller la belle endormie...

Le projet de réhabilitation global prévoyait sur plusieurs années, plus de 100 000 euros de travaux de mise en valeur, effectués suivant les subventions, aides financières qui ont été obtenues mais également grâce à trois souscriptions publiques (auprès des particuliers et des entreprises) avec la Fondation du Patrimoine (fondation créée en 1996 et reconnue d'utilité publique).

Une première souscription en 2014 a permis une réfection totale de la façade et redonné son aspect d'origine à l'église.

La deuxième souscription en 2015 a porté sur la réparation de la cloche existante et la mise en place de deux nouvelles cloches ainsi que le financement d'une étude sur les peintures et décors intérieurs de l'église.

VOCATION DU SITE

L'église est un bien sacré mais aussi un bâtiment que l'Art et la Loi nous ont légué. Elle est ouverte pour donner la possibilité aux visiteurs de découvrir son architecture et son histoire. Des manifestations culturelles compatibles avec le caractère du lieu organisées tels que des concerts, expositions, etc, sont organisées par l'association Des Pierres et des Liens pour faire vivre ce lieu emblématique et pour sensibiliser la population à cette nécessaire restauration.

NATURE DES TRAVAUX

L'intérieur de l'église est très dégradé. Une étude récente effectuée par l'atelier Jouve-Malfatto en 2015 a répertorié les différentes couches successives des décors originaux jusqu'à la peinture actuelle. Il a été mis en évidence des décors anciens, notamment une litre, qui porte les armoiries de la famille Chanailles, présente sur les murs. C'est une peinture de grande qualité. Elle est exécutée « à fresque », une rareté en Ardèche. L'artiste qui la produite n'était certainement pas un artisan local, elle atteste aussi des moyens financiers et (ou) de l'importance du seigneur qui l'honore. Il est donc nécessaire d'intervenir pour consolider et protéger tous les décors.

Cette tranche de travaux a pour objectif de consolider les peintures intérieures pour préserver les décors qui pourront ainsi être restaurés dans le futur.

Il est également prévu la pose de dalles anciennes pour uniformiser le sol tout en gardant le caractère ancien du site.



Partie du sol à reprendre

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don au projet de.
Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- ou de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don, dans la limite de 50.000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€)

Exemple : Un don de 100€ = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. **Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.**

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal par la Fondation du Patrimoine qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu l'impôt sur la Fortune l'impôt sur les Sociétés

NOM, Prénom ou SOCIETE :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement aux nom et adresse du chèque.

Email :

Tel : **Portable :**

Comment faire votre don ?

Par courrier :

Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « **Fondation du Patrimoine – Eglise**

Saint Pierre de FABRAS » à l'adresse suivante : **Fondation du patrimoine**

Fort de Vaise – 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry – 69009 LYON »

Le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement aux nom et adresse du chèque.

Par internet :

Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé :

<http://www.fondation-patrimoine.org/31642>

Flasher ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites

immédiatement un don pour ce projet !



www

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez désigné ou soulever sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et si vous le souhaitez, veuillez cocher la case correspondante. Nous nous engageons à ne pas divulguer vos données à des tiers sans votre autorisation écrite. Vous pouvez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la déléguée à l'économie d'impôt et obtenir communication des informations. L'association n'accepte pas le don d'un projet de souscription au patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évoqués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.